



Communiqué de presse / 22 janvier 2020

Concours Général Agricole 2020 La présélection régionale du Concours des Vins se déroulera jeudi 6 février à 10H à Pignans (salle Berthoire)

Etape primordiale du Concours, cette phase de présélection régionale permet de sélectionner les meilleurs vins varois. Seuls 60% d'entre eux seront retenus et pourront prétendre à une médaille lors de la Finale du Concours des Vins qui se déroulera dimanche 23 février à Paris, dans le cadre du Salon de l'Agriculture.

Créé en 1870, le Concours Général Agricole – Section Vins - a pour ambition de sélectionner et récompenser les meilleurs vins français. Cet événement, très attendu par les professionnels et le grand public, est une référence en France et à l'étranger. Les médailles attribuées aux vins lors de ce Concours constituent un passeport recherché pour l'export mais également pour la vente directe au caveau.

Une mobilisation vigneronne importante

258 vignerons varois dont 5 nouveaux vignerons (n'ayant jamais participé au Concours) se sont inscrits au *Concours Général Agricole Section Vins* en 2020. Ils ont présenté un total de 1 302 échantillons. Tous ces échantillons ont été prélevés entre le 9 et le 24 janvier 2020 de façon aléatoire dans les stocks commerciaux des vignerons par une équipe de quatre préleveurs de l'ICV coordonnée par la Chambre d'Agriculture du Var (puis rendus anonymes pour les dégustations).

Un jury de spécialistes garants de l'image de marque des vins varois

Un jury de plus de 280 professionnels (sommeliers, œnologues, négociants, courtiers, vignerons...) et consommateurs avertis, dont les verdicts sont reconnus pour leur justesse et leur fiabilité, auront la responsabilité d'apprécier la qualité des vins et d'en présélectionner 60%, soit 780 échantillons, en vue de la Finale. Regroupés par tables d'au moins 3 dégustateurs, - chacune dédiée à une couleur de vins et une appellation ou dénomination viticole -, les jurés dégusteront l'ensemble des 1 302 échantillons de vins.



**Contact régional du Concours Général Agricole
Chambre d'Agriculture du Var**

Service Communication : Camille BERANGER

04 94 12 32 88 - camille.beranger@var.chambagri.fr

Chef de projet « Concours Général Agricole » : Stéphanie AGOSTINI

06 22 16 22 52 - cga@var.chambagri.fr



Concours Général Agricole 2019

La présélection régionale du Concours des Vins se déroulera jeudi 7 février à 10H à Pignans (salle Berthoire)

Un processus rigoureux pour faire de ce concours une référence sans faille

Organisé sous le contrôle de l'Etat, en collaboration étroite avec les chambres d'agriculture et les organismes de défense et de gestion des appellations, le Concours Général Agricole obéit à un processus rigoureux de présélections et sélections. Ces procédures très réglementées font du Concours Général Agricole un concours reconnu pour son impartialité et la valeur de ses résultats.

Une organisation départementale rigoureuse

Pilotée et coordonnée par la Chambre d'agriculture du Var et placée sous la responsabilité des services de l'Etat (DDTM du Var), l'organisation de cette présélection mobilise plus largement toute la filière viticole.

La Chambre d'agriculture du Var s'est associée notamment à l'ICV pour professionnaliser le prélèvement des échantillons grâce à une équipe de préleveurs qualifiés ; au Centre du Rosé pour accompagner les dégustations pendant la présélection ainsi qu'à l'ensemble des ODG (organismes de défense et gestion des appellations), fédérations viticoles... pour mobiliser les vignerons et des dégustateurs qualifiés. Enfin, la Chambre d'agriculture du Var a sollicité les apprentis du CFA des Arcs filière viticole et œnologique, qui seront accompagnés de deux enseignants, pour aider à la mise en place de la présélection et accompagner la dégustation.

Médailles obtenus au Concours Général Agricole de 2014 à 2019 dans le Var :

En 2019, le Var a obtenu un total de 334 médailles pour ses vins, dont 149 d'or, 122 d'argent et 63 de bronze.

En 2018, le Var a obtenu un total de 358 médailles pour ses vins, dont 132 d'or, 138 d'argent et 88 de bronze.

En 2017, le Var a obtenu un total de 380 médailles pour ses vins, dont 137 d'or, 164 d'argent et 79 de bronze.

En 2016, le Var a obtenu un total de 346 médailles pour ses vins, dont 126 d'or, 140 d'argent et 80 de bronze.

En 2015, le Var a obtenu un total de 322 médailles pour ses vins, dont 126 d'or, 120 d'argent et 76 de bronze.

En 2014, le Var a obtenu 303 médailles pour ses vins, dont 121 d'or, 110 médailles d'argent et 72 médailles de bronze.



Contact régional du Concours Général Agricole Chambre d'Agriculture du Var

Service Communication : Camille BERANGER

04 94 12 32 88 camille.beranger@var.chambagri.fr

Chef de projet « Concours Général Agricole » : Stéphanie AGOSTINI

06 22 16 22 52 - cga@var.chambagri.fr